



LA TOMATE EN 2016

>>> BILAN DE CAMPAGNE

Production précoce mais demande tardive

Les cultures hors-sols longues (mars à novembre) de l'ensemble des bassins dégagent un bilan mitigé, marqué par un printemps froid et par conséquent peu de consommation. Les productions estivales tirent mieux leur épingle du jeu avec un bon équilibre entre l'offre et la demande. La campagne 2016 oscille entre correcte et décevante, selon les spécialisations des producteurs.

Faits marquants

Une progression de l'offre et des surfaces stables

La production progresse de près de 4 % au plan national, portée par l'ensemble des régions à l'exception du Sud-Est. Ce dernier annonce une baisse à la fois des surfaces et de la production sur un an et surtout sur 5 ans alors que le parc de serres en Bretagne et dans le Sud-Ouest augmente depuis 5 ans. Les rendements en PACA chuteraient de près de 3 %. On évoque notamment une forte pression parasitaire et, plus précisément, l'aleurode. Quelques producteurs pourtant très aguerris, subissent, dès le printemps, des dégâts directs et indirects de ce ravageur habituellement maîtrisé, l'hiver doux ayant sans doute favorisé le maintien de populations souches.

Campagne précoce

L'hiver très doux génère une avance de la production très visible au mois de mai.

Une mise en consommation tardive

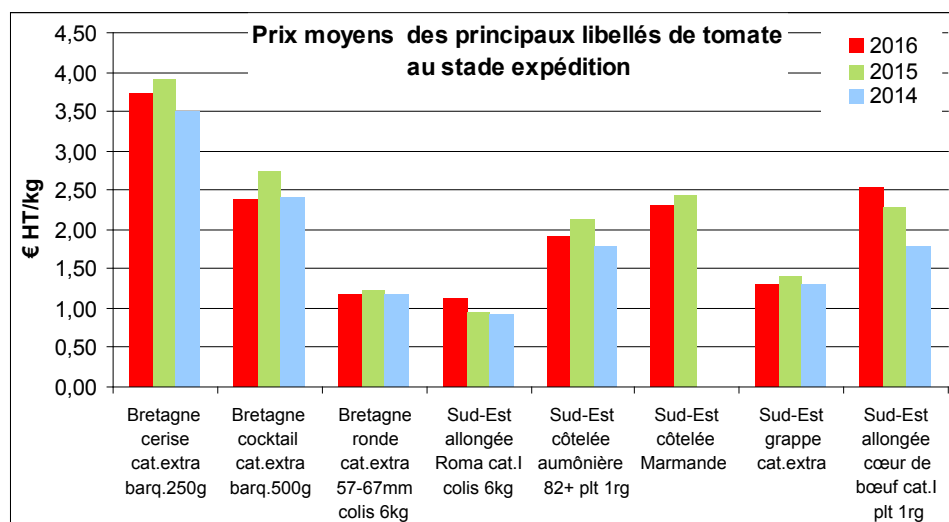
La consommation de tomates accuse un recul sur la période de janvier à juin

avec -5 % d'achats par rapport à 2015 (source : panel Kantar). En parallèle, les observations de météo France pour la même période annoncent des températures moyennes inférieures aux normales sur la quasi-totalité du pays. La plupart des opérateurs, producteurs, vendeurs, metteurs en marché évoquent cette météo maussade du printemps pour expliquer une demande atone.

Crise conjoncturelle du 24 mai au 13 juin

Une crise conjoncturelle particulièrement aiguë est observée et annoncée par FranceAgriMer à partir du 24 mai jusqu'au 13 juin, cumulant ainsi 15 jours ouvrables de crise.

Sur la même période, le cours au stade expédition de la grappe d'origine Bretagne, cœur de marché, s'élève à 0,67 €/kg en 2016 et à 1,09 €/kg en moyenne quinquennale. Ce différentiel de 0,42 €/kg est important, d'autant plus que cette période correspond à une nette augmentation de la production hors-sol de l'ensemble des bassins français.



Seules l'allongée cœur de bœuf et l'allongée Roma enregistrent des prix supérieurs à 2015. Pour les autres segments, le décrochage des prix par rapport à la campagne précédente est systématique.

SOMMAIRE

• Déroulement de la campagne	page 2
• D'une campagne à l'autre	page 3
• Production nationale	page 4
• Consommation nationale en frais	page 5
• Le commerce extérieur de la France	page 6
• Bilan européen	page 7



FranceAgriMer



Déroulement de la campagne

Mars

Un marché peu lumineux

L'arrivée en production des cultures du Sud-Est hors-sol est lente, d'autant plus qu'une partie des « bouquets » de grappes qui devraient être présents ont manqué leur nouaison par manque d'ensoleillement.

Le marché est lent et la mise en consommation des origines françaises ne se fait que très graduellement. Les cours de l'aumônière en sont l'illustration. Celle-ci n'ayant qu'une tenue commerciale limitée, elle évolue vite et les cours baissent au rythme des reports de stocks.

Les autres segments comme les types Cœur de bœuf, Marmande, Noire de Crimée, qui augmentent en surface, occupent de plus en plus de place sur les circuits. Ils subissent également et pour les mêmes raisons des prix inférieurs à mars 2015.

Avril

Pas de printemps pour la tomate

La production nationale augmente sans surprise avec l'arrivée de l'Ouest et plus particulièrement la Bretagne. Si l'offre hexagonale est comparable à la campagne précédente et les importations plus faibles qu'en 2015, la consommation, elle, n'est pas au rendez-vous. Les températures sont plus fraîches que les normales saisonnières et freinent le développement de la demande. Ces marchés plus exigus favorisent et exacerbent la concurrence entre les régions. Le nombre de promotions sur les magasins est même un peu plus faible que celui relevé en 2015 à la même période. Cela se ressent sur l'ensemble de la gamme dont les cours sont en-deçà de ceux pratiqués les campagnes dernières à la même période.

Mai

La météo plombe les prix

En début de mois, l'écoulement est fluide, mais la situation se dégrade rapidement. La production nationale est plus importante que les années précédentes (environ 10 % de plus en mai 2016 par rapport à mai 2015) et les régions non méridionales ont gagné en précocité ; d'où une offre relativement abondante à cette époque. La demande n'est pas dynamique, freinée par une météo maussade. De plus, en fin de période, les nombreux mouvements sociaux freinent le commerce. La constitution progressive de stocks, en particulier dans l'Ouest de la France, accentue la pression sur les prix. Tout au long du mois, les prix baissent, y compris sur les circuits courts.

Avec une offre limitée, deux variétés anciennes ne subissent pas cette chute des prix : la Noire de Crimée et l'Ananas.

FranceAgriMer déclare la tomate en crise conjoncturelle à partir du 24 mai. Pour la grappe, le mois de mai 2016 est le plus mauvais depuis 2007 (au même niveau que 2014).

Juin

Une atmosphère lourde et peu engageante

La tomate est en situation de crise conjoncturelle du 24 mai au 13 juin.

L'offre est alors abondante, notamment dans l'Ouest de la France. La demande est très peu active, freinée par une météo maussade (avec des inondations majeures) et un grand nombre de conflits sociaux.

La mise en place d'importants engagements permet d'écouler les stocks. Progressivement, les prix les plus bas disparaissent mais les cours restent peu élevés. Sur les variétés anciennes, la situation est hétérogène, en fonction de l'importance de la production. Globalement le marché est lourd.

En fin de mois, l'offre diminue. Cette situation coïncide avec le retour du beau temps. Ces deux éléments, conjugués à de gros engagements sur la grappe, génèrent une nette reprise des cours.

Juillet

Un marché dynamique

En début de mois, l'offre nationale se réduit. La demande est assez présente et les cours sont fermes, en particulier en grappe. Cette tendance est nettement plus marquée sur la Provence.

La deuxième partie du mois est plus contrastée : les productions de l'Ouest, largement majoritaires, ne trouvent plus une demande suffisante. Les cours s'orientent à la baisse sur les produits de cœur de marché (grappe et ronde). En Provence, les migrations estivales permettent de maintenir un bon niveau de demande sur les marchés locaux et les opérateurs commerciaux régionaux résistent mieux.

Sur les variétés anciennes, l'offre et la demande sont équilibrées et les cours sont relativement fermes et linéaires sur l'ensemble du mois.

Août

Grêle en Belgique et Hollande

Les cours sont très corrects tout au long du mois et supérieurs à la campagne précédente. Le contexte concurrentiel européen est plutôt favorable. Les productions de la Belgique et de la Hollande sont discrètes sur le marché national, conséquence des dégâts importants liés aux chutes de grêle en juin sur les serres de ces pays. L'offre décline tout au long du mois et notamment à partir de mi-août. Les cours illustrent cette tendance sur les deux grands segments de la gamme, le cœur de marché composé de la grappe (50 % des achats) et de la ronde (20 % des achats). Les cours de ces deux variétés remontent à partir de la troisième semaine d'août.

Pour les variétés anciennes (10 à 15 % des achats), les « côtelées », la Cœur de bœuf, la Noire de Crimée, les Ananas... les cours se raffermissent plus rapidement avec une demande bien présente et des rendements très moyens. Notons en toute fin de mois l'apparition des origines turques et polonaises sur les marchés de gros. Ces importations traditionnellement présentes à cette époque sont essentiellement destinées aux collectivités.

Septembre

Le rattrapage espéré n'a pas lieu

Les tunnels froids du Sud sont sur le déclin et les productions hors-sol baissent en rendement. Malgré tout, les cours fléchissent graduellement sur l'ensemble de la gamme. L'offre nationale décline elle aussi, mais en moindre proportion. Pourtant, les cours continuent de se dégrader et en premier lieu sur les produits de cœur de marché, comme la ronde vrac et la grappe. La demande, en dépit d'un temps plutôt clément, semble s'orienter vers les produits de saison. Les promotions sur la tomate sont plus rares, le manque de consommation est alors évoqué. Cette conjoncture peu dynamique finit par atteindre les variétés anciennes encore épargnées. Les niveaux de prix sont assez classiques pour la période mais laissent la production dans la déception.

Octobre

Situation sans évolution

Ce mois marque la dernière ligne droite de la campagne de tomate. La préparation des serres pour les prochaines plantations en salades sous tunnels et de tomates pour les serres en verre entraînent les arrachages de la plupart des producteurs du Sud. Les cours sont jugés décevants par les producteurs. La demande est atone et si l'offre nationale se réduit, seules les productions de tomates dites anciennes se maintiennent sur des bons niveaux de prix. Les cours des variétés de cœur de marché, comme la grappe, sont décevants.

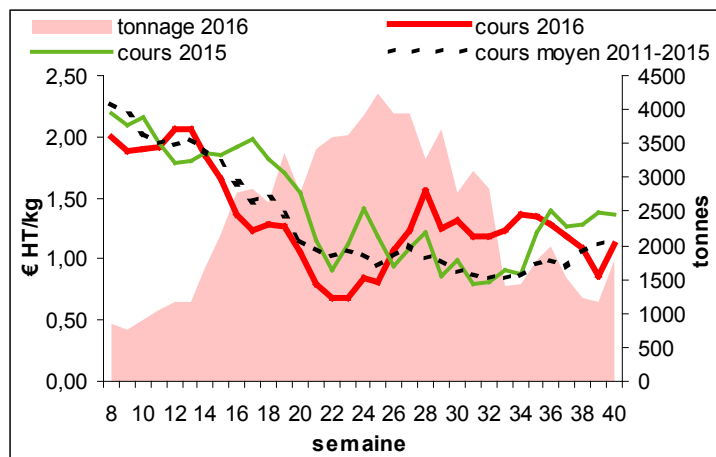
Novembre

Fin de campagne

La campagne se termine dans l'Ouest, seule région encore en production. Si les cours sont corrects, le marché est lent. Seules des opérations promotionnelles d'envergure évitent une chute sensible des prix.

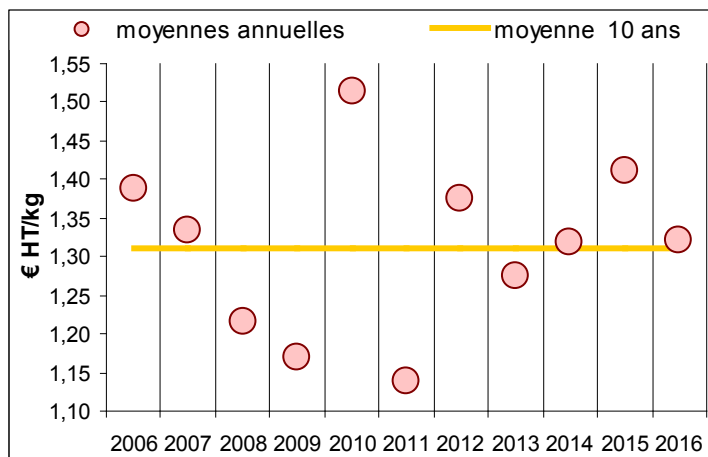
D'une campagne à l'autre

Cours de la tomate grappe au stade expédition région Sud-Est - cat extra



Du mois d'avril au mois de juin, les prix se situent en deçà de la moyenne quinquennale période où la production est à son apogée.

Cours moyen de la tomate grappe par campagne région Sud-Est - stade expédition - cat. I et extra



La moyenne arithmétique de la campagne 2016 est égale à la moyenne campagne des dix dernières années.

Cotations au stade expédition en régions Sud-Est et Bretagne en € HT/kg

semaine	Région Sud-Est			Région Bretagne								
	ronde 67-82mm cat.I			grappe cat. Extra			tomate cerise			Côtelée aumônière 82-102 mm		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
10				2,25		1,98	4,73			4,34		2,93
11				2,64	1,92	2,01	6,74	4,00		4,06	3,34	3,52
12				2,60	1,79	2,15	6,76	3,86		2,93	2,96	2,59
13				1,86	1,75	2,05	4,53	3,64	4,68	2,40	2,82	2,04
14				1,77	1,94	1,85	3,45	4,51	4,57	2,22	2,41	1,63
15				2,14	1,88	1,49	4,02	4,88	3,47	2,30	1,97	1,28
16	1,70			2,17	1,89	1,21	4,48	4,55	2,87	2,22	2,12	1,62
17	1,26			1,33	1,69	1,16	3,30	4,57	2,71	1,47	2,73	1,59
18	1,01		1,29	1,08	1,64	1,24	2,31	3,89	2,59	1,13	3,08	1,20
19	1,06	1,25	1,28	1,22	1,62	1,19	2,43	4,09	2,53	1,78	2,17	1,11
20	1,11	1,36	0,95	1,10	1,45	0,82	2,34	4,30	2,73	1,36	2,02	0,84
21	0,89	1,20	0,82	0,89	1,08	0,67	2,13	3,83	2,10	1,19	1,80	1,06
22	0,76	0,87	0,79	0,88	0,85	0,60	2,44	2,77	2,35	1,21	1,27	1,03
23	0,72	0,96	0,78	1,01	1,12	0,69	3,00	3,22	3,10	1,19	1,36	1,00
24	1,04	1,30	0,89	1,42	1,65	0,81	4,70	4,89	4,33	1,39	2,28	1,25
25	1,08	1,02	0,74	1,39	1,19	0,78	5,85	4,62	4,49	2,04	2,12	1,13
26	0,78	0,69	0,92	1,07	0,93	1,14	3,45	3,44	4,90	1,24	1,82	1,28
27	0,82	0,82	0,96	1,00	1,19	1,35	2,77	4,59	5,48	1,16	2,08	1,52
28	0,85	0,87	1,18	0,92	1,21	1,82	3,42	7,46	7,29	1,21	1,79	2,35
29	0,79	0,54	1,12	0,84	0,83	1,14	3,44	5,84	7,44	1,28	1,10	1,75
30	0,69	0,59	1,18	0,93	1,02	1,18	3,63	4,58	6,48	1,34	1,23	1,54
31	0,51	0,66	0,98	0,61	0,67	1,25	2,55	2,54	5,66	1,14	1,77	2,48
32	0,48	0,62	0,92	0,56	0,73	1,15	2,09	2,62	4,27	1,24	1,80	3,14
33	0,53	0,89	1,14	0,68	0,74	1,14	2,45	2,83	3,55	1,60	1,75	1,92
34	0,75	0,88	1,39	0,87	0,90	1,37	2,60	2,97	3,55	1,81	1,68	1,78
35	0,82	1,08	1,28	0,95	1,27	1,40	2,63	3,10	4,38	2,00	3,05	2,20
36	1,08	1,35	0,95	1,28	1,31	1,18	2,66	3,13	4,15	1,81	2,69	1,84
37		1,21	1,03	1,18	1,31	1,16	3,98	3,55	2,96	1,12	2,02	2,87
38		1,18	0,99	1,09	1,30	0,87	3,46	4,14	2,27	1,38	1,76	2,80
39		1,32	0,82	1,22	1,37	0,83	2,84	4,46	2,42	1,99	1,69	2,00
40		1,32	1,02	1,37	1,35	1,22	2,94	4,62	3,08	2,04	1,10	1,19
41		1,20	1,30	1,38	1,45	1,21	2,90	5,01	3,47	1,63	1,32	0,86
42			1,23	1,12	1,39	1,03	3,28	4,17	2,71	1,15	1,78	1,17
43				1,14	1,19	1,38	3,46	3,13	2,49	1,07	1,66	2,40
44				1,23	1,27	1,64	3,33	3,01	2,81	1,84	1,51	2,62
45				1,45	1,50	1,53	3,72	3,19	2,68	2,02	1,34	
46				1,95	1,42	1,32	4,70	2,89	2,55	2,80	2,03	
47				1,41	1,10	1,25	4,83	1,98		2,52	2,32	
48				1,64	1,69	2,11		2,40		2,84	2,53	
49				2,28	1,84	2,62						
50				2,79	2,50							

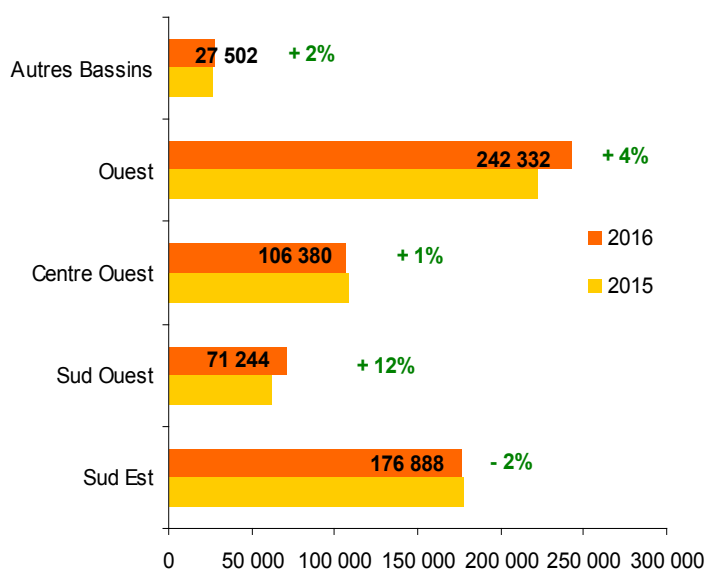
Production nationale

Production totale destinée au frais et au transformé

Les données de production disponibles et publiées par Agreste pour 2016 ne concernent que les cultures de tomates destinées au marché du frais. Par conséquent, il n'est pas fait état du bilan de la production destinée à la transformation en 2016.

La production totale de tomates pour le frais est estimée en 2016 à 624 500 tonnes, en progression de 4,5 % par rapport à 2015 (596 000 tonnes), et de 8 % par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes 2011-2015. Cette augmentation est à mettre en lien avec la hausse des surfaces. Le bassin Ouest*, premier bassin de production de tomate destinée au frais représente près de 39 % du total national avec 242 300 tonnes en 2016 et une augmentation sur un an de plus de 9 %. Dans le second bassin, celui du Sud-Est*, la production tend à se stabiliser en 2016 à 176 900 tonnes après un recul de 2 % en 2015 (177 100 tonnes), cela en dépit de la baisse des rendements en PACA, liée notamment aux dommages parasitaires causés par une mouche (l'Aleurode). Le Centre-Ouest*, troisième bassin en volume de production avec 106 380 tonnes en 2016, connaît une légère baisse de 2 % sur un an. Enfin, dans Sud-Ouest*, dernier des 4 grands bassins de production, avec 71 200 tonnes, la production progresse encore de 15 % en 2016 après une augmentation de 12 % en 2015. En effet, en Aquitaine, les récoltes de tomates continuent à bénéficier à la fois de l'expansion des surfaces et de meilleurs rendements.

Volumes de tomate destinée au marché du frais dans les principaux bassins* de production en France métropolitaine en 2015 et 2016 (en tonnes)



Source : Agreste

Les surfaces destinées au frais, en baisse depuis 2012, ont augmenté en 2016 de 2,7% sur un an, avec un total de 2 358 ha, proche de la moyenne 2012-2016. Les cultures de tomates pour le marché du frais sont très majoritairement réalisées sous serre avec 1 979 ha en plantations sous serre, (+2,6 % par rapport à 2015). Les plantations en plein air affichent une augmentation de même ampleur avec 379 ha contre 369 ha en 2015. Au niveau régional, pour les surfaces en 2016, les évolutions positives par rapport à 2015 concernent notamment les bassins Centre-Ouest* (+7 % à 384 ha) et Sud-Ouest* (+5 % à 320 ha). Dans le bassin Sud-Est*, l'augmentation est plus faible (+2 % à 840 ha). Enfin, les surfaces n'ont pas varié dans le bassin Ouest* (552 ha en 2015 et 2016).

Le calendrier de production de la tomate pour le marché du frais

Calendrier de production de la tomate destinée au marché du frais dans les principaux bassins* de production en 2016

(en milliers de tonnes)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ouest	0	1	10	24	38	39	34	35	29	22	10	0
Centre-Ouest	2	1	6	9	14	16	16	15	12	8	6	1
Sud-Ouest	0	1	3	6	8	10	11	14	11	6	1	0
Sud-Est	1	4	11	19	28	31	36	22	13	8	2	0

	entre 1 000 et 5 000 tonnes
	entre 6 000 et 12 000 tonnes
	entre 13 000 et 25 000 tonnes
	> à 25 000 tonnes

Source : Agreste

Durant la campagne 2016, le calendrier de production de la tomate pour le marché du frais a été précoce comme en 2015, avec une production en hausse dès le mois de mars du fait des conditions climatiques clémentes en début d'année. En mai et juin, si la production a dépassé celle de 2015, le pic saisonnier de juillet 2016 n'atteint pas celui de 2015. Ensuite, pour août et septembre, les résultats sont supérieurs à ceux de 2015 en raison notamment du maintien tardif des températures estivales. Aussi, pendant la haute saison, de mai à août 2016, les seuls bassins d'Ouest* et du Sud-Est* ont fourni plus de 42 % du total récolté sur l'année. Enfin sur cette même période, les moyennes mensuelles en production des 3 bassins les plus importants de l'Ouest*, Sud-Est*, Centre-Ouest* atteignent respectivement, 36 800 tonnes, 28 800 tonnes et 15 000 tonnes.

La production destinée au transformé.

En 2016, les livraisons sont en hausse de 10 % par rapport aux campagnes 2014 et 2015 et plus de 185 300 tonnes ont été transformées (dont près de 5 000 tonnes de tomates Bio), 62 % des matières premières sont consacrées aux concentrés et 35,5 % (dont 1,5 de jus Bio) sont destinées au jus 2002 (coulis, purée, passato). Provence-Alpes-Côte-D'azur est la région qui a produit le plus de tonnages mis en œuvre par les usines de transformation avec 91 milliers de tonnes en 2016, devant l'Aquitaine qui avec un peu plus de 58 milliers de tonnes retrouve pratiquement sa capacité de production habituelle. Viennent ensuite les régions Languedoc Roussillon avec 25 000 tonnes et Rhône Alpes pour 6 400 tonnes.

Source : SONITO

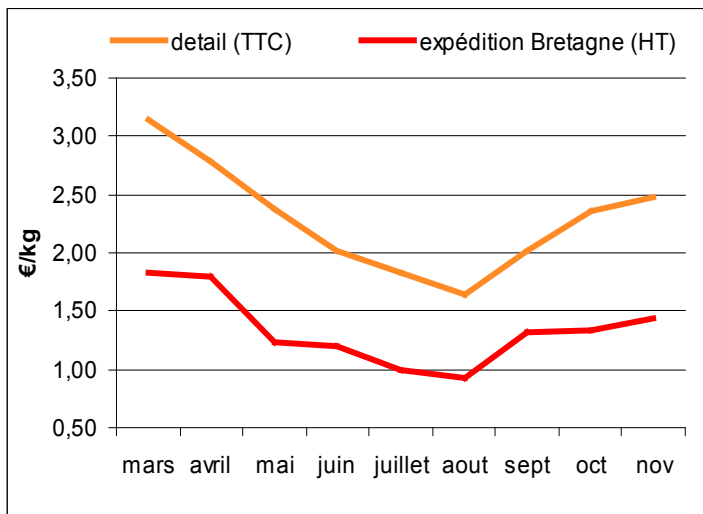
* Bassins :

- Centre-Ouest : Centre, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes
- Ouest : Bretagne, Basse-Normandie
- Sud-Ouest : Aquitaine, Midi-Pyrénées
- Sud-Est : Corse, Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes
- Autres bassins : autres régions métropolitaines

Consommation nationale en frais

Les prix relevés au détail durant la campagne

Cotation au stade détail en grande et moyenne surface (GMS) et au stade expédition Bretagne grappe - cat I - France

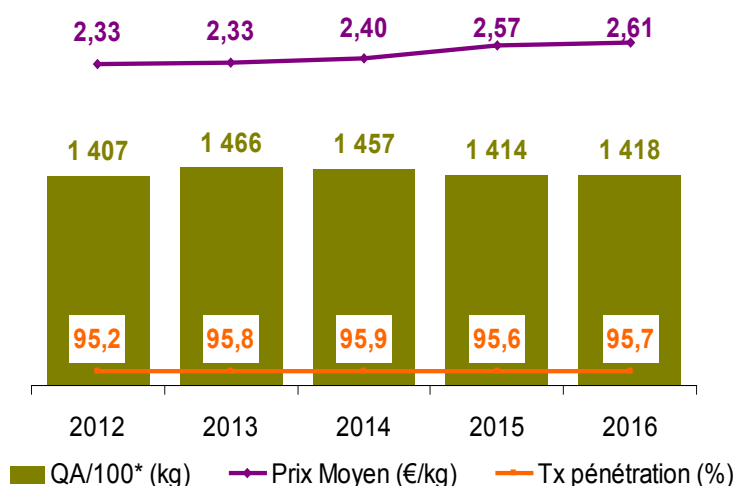


Méthodologie basée sur les relevés des prix au détail faits par les enquêteurs du RNM à la différence des prix issus du panel Kantar (basés sur un déclaratif des achats issu d'un panel de consommateur).

Les achats des ménages (source Kantar Worldpanel)

95,7 % des ménages français ont déclaré acheter des tomates fraîches pour leur consommation à domicile au cours de l'année 2016. Ce taux de pénétration (+0,1 % vs 2015) est extrêmement stable depuis une dizaine d'année (depuis 2010 il se situe chaque année entre 95 % et 96 % avec une légère tendance haussière). En 2016, les ménages acheteurs de tomates ont par ailleurs très légèrement augmenté leur volume global d'achats (14,2 kg annuels par ménage, soit +0,2 % vs 2015) mais celui-ci demeure inférieur à la moyenne quinquennale (-1,2 %).

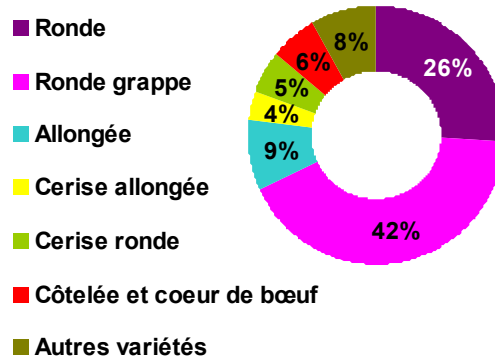
Evolution des achats annuels de tomates



Source : Kantar Worldpanel

Le prix moyen d'achat au détail (2,61 €/kg) augmente également (+ 1,6 % par rapport à 2015).

Répartition des achats de tomates en 2016 par variétés (en volume)



Source : Kantar Worldpanel

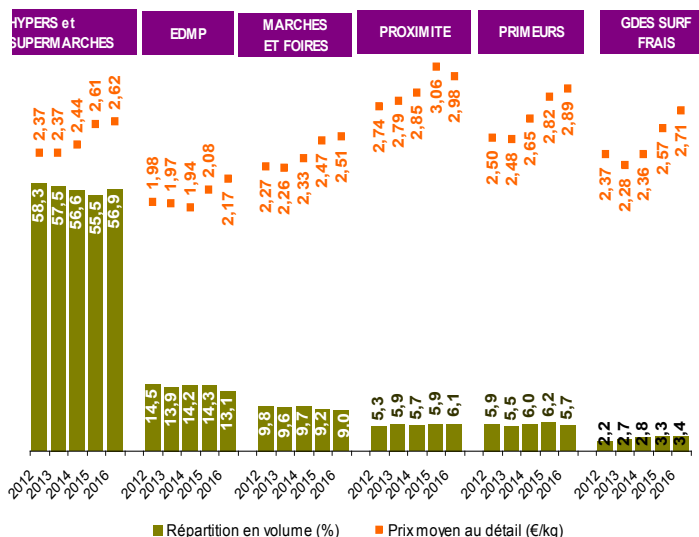
Dans les achats de tomates, les variétés rondes prédominent (68 % de part de marché en volume), majoritairement en grappe (62 % des achats de tomates rondes).

Toutefois, comme c'était déjà le cas les années précédentes, la part des tomates rondes (qui était encore de 72 % en 2014) a continué de diminuer en 2016 au profit des variétés allongées (9 %), des tomates cerises (9 %) ou des côtelées et coeurs de bœuf (6%).

Les acheteurs de tomates fraîches en 2016 demeurent plutôt seniors, de catégorie sociale moyenne inférieure et se situent majoritairement en région parisienne, mais également dans l'Ouest et le Sud (Sud-Ouest et Sud-Est).

En termes de lieux d'achats, les hypermarchés et les supermarchés restent toujours très plébiscités par les ménages pour leurs achats de fruits et légumes en général et de tomates en particulier. De plus, après plusieurs années de recul relatif, en 2016 les hypers/supers reprennent 0,4 point de part de marché. Les autres principaux circuits sont également en léger recul. A l'exception notoire de la « proximité » (essentiellement épicerie et supérettes) qui accroît sa part de 0,2 point et surtout des grandes surfaces frais qui partant de très bas (2,2 % des achats au détail en 2012) atteignent aujourd'hui 3,4 % de part de marché en volume, malgré une augmentation des prix relativement plus importante que la plupart des autres circuits.

Part de marché (en % du volume total) et prix moyen d'achat des tomates par circuit de distribution de 2012 à 2016



Source : Kantar Worldpanel

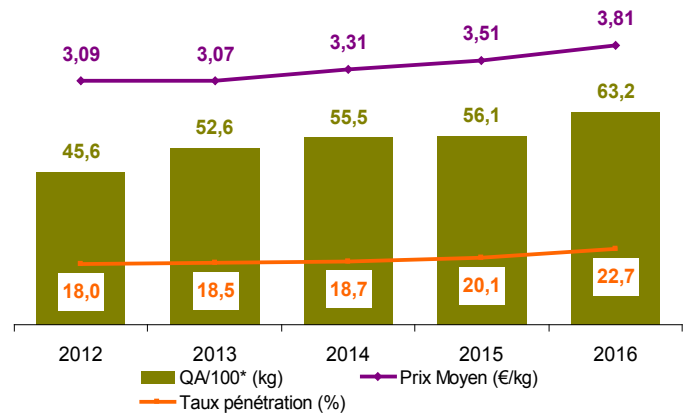
Consommation nationale en frais (suite)

Tomates biologiques :

Parmi ces circuits de distribution, les magasins bio affichent également une très forte croissance en 2016 (+24 % par rapport à 2015), même si la part qu'ils occupent sur le marché total (0,6 % en volume) de la tomate, demeure très modeste.

Cette augmentation des ventes de ce circuit illustre un mouvement général d'augmentation des ventes de tomates biologiques (et de légumes bio en général) qui perdure depuis plusieurs années mais s'est fortement accru en 2016 (+13 % par rapport à 2015).

Evolution des achats annuels de tomate Bio



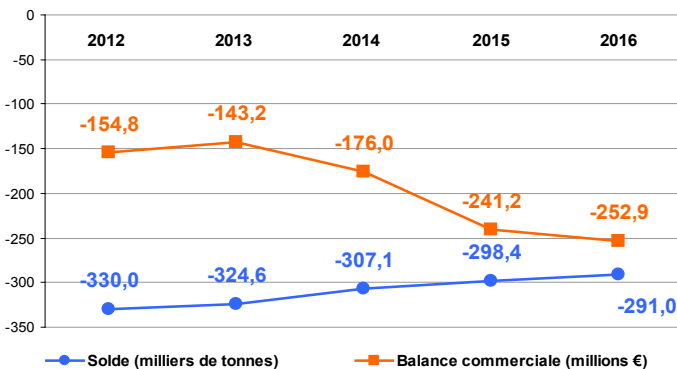
Source : Kantar Worldpanel

Le commerce extérieur de la France

Echanges en frais

La production française de tomate ne couvre pas la demande intérieure, la France importe donc des tomates fraîches en provenance de ses pays voisins (principalement Maroc et Espagne, mais également Belgique et Pays-Bas). En conséquence, le solde des échanges de la France avec ses partenaires commerciaux est fortement déficitaire pour la tomate.

Balance commerciale et solde des échanges de la France en tomate fraîche de 2011 à 2015



Sources : Douanes France / GTA

Toutefois l'année 2016, à l'image des cinq dernières années, s'est caractérisée par une diminution du déficit du solde des échanges en volume (-2 %), sous les effets conjugués de la baisse des importations (-1 %) et de l'augmentation des exportations (+6%).

En revanche, malgré cette amélioration du solde des échanges, du fait de l'augmentation du prix unitaire de la tomate, le déficit de la balance commerciale, déjà fortement accru en 2015 pour les mêmes raisons, a continué à se creuser en 2016 (+5 %) et atteint presque 263 millions d'euros.

La tomate est un légume saisonnier, qui connaît une forte augmentation de consommation durant la période estivale. Mais il s'agit du premier légume consommé par les français et les achats demeurent malgré tout importants durant toute l'année. Pour permettre cette consommation en dehors de la période de production française, les importations sont particulièrement volumineuses en contre-saison, durant la période qui va de novembre à mai. C'est également durant cette période que les exportations sont les plus importantes car il s'agit en réalité essentiellement de réexportations vers nos voisins européens du Nord (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique,...).

2016 ne déroge pas à cette règle, et les volumes importés et exportés mensuellement se rapprochent de la moyenne quinquennale. Toutefois les imports ont marqué un léger retrait, particulièrement au mois d'avril et octobre-novembre. Tandis que les exports ont connu une hausse marquée durant les premiers mois de l'année (janvier-mars), ce qui correspond essentiellement à du réexport.

Evolution mensuelle des échanges de la France en tomate fraîche en 2016 (en milliers de tonnes)

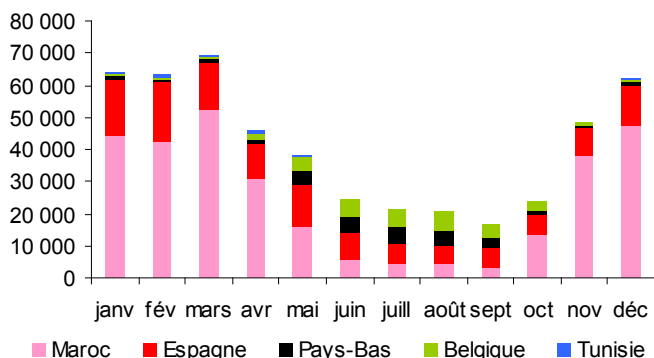


Sources : Douanes France / GTA

Les importations françaises de tomates se caractérisent également par une « saisonnalité des origines », avec notamment une très forte domination de l'origine marocaine d'octobre à mai. En effet, des accords spécifiques autorisent un quota de tomates marocaines importées sur le territoire français sans droit de douanes durant cette période. Durant les mois d'été, en revanche, ce sont les pays européens qui prennent le relais (Espagne, Belgique, Pays-Bas).

Le commerce extérieur de la France (suite)

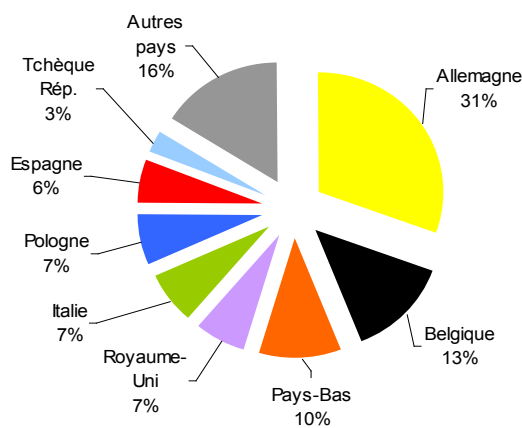
Evolution mensuelle des importations françaises de tomate fraîche par provenance en 2016 (en milliers de tonnes)



Sources : Douanes France / GTA

Le Maroc avec à lui seul 56 % des volumes importés en France, représente la principale origine (ce taux relativement constant est très proche de 2015 (57 %)). Ensuite, l'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas totalisent 36 % de nos importations de tomates fraîches mais la part de l'Espagne y est prépondérante (24 % à elle seule).

Répartition des exportations françaises de tomate fraîche en volumes en 2016



Sources : Douanes France / GTA

Les exportations françaises de tomates fraîches, ont connu une légère augmentation en 2016 (+ 6% vs 2015), qui s'est retrouvée sur la plupart des destinations. La France a en effet exporté ses tomates essentiellement vers l'Allemagne (31 % des volumes

soit 75 550 tonnes en 2016), vers la Belgique (13 % des volumes soit près de 33 200 tonnes), suivies par les Pays-Bas (10 %, 25 850 tonnes), la Pologne et l'Italie (environ 7% des volumes chacun).

Echanges en transformé

Solde des échanges de la France pour les principaux produits issus de tomates transformées

Tomate en Conserve	2011	2012	2013	2014	2015	2016
milliers de tonnes	-99	-101	-112	-111	-112	-116
millions d'€	-62	-73	-74	-79	-76	-78

Concentré de tomate	2011	2012	2013	2014	2015	2016
milliers de tonnes	-85	-86	-80	-82	-85	-93
millions d'€	-69	-76	-75	-81	-85	-88

Tomato - Ketchup	2011	2012	2013	2014	2015	2016
milliers de tonnes	-128	-130	-145	-161	-160	-158
millions d'€	-142	-147	-160	-180	-176	-178

Sources : Douanes France / GTA

Entre 2015 et 2016 les importations de tomate en conserve progressent en volume et en valeur de respectivement de 3 % (120 000 tonnes) et 2 %. L'Italie reste le premier fournisseur de la France avec près de 63 % des apports extérieurs, suivi de l'Espagne avec 29 %. Les exportations ont, quant à elles, augmenté de 8 % en volume et de 3 % en valeur.

Les importations de concentré de tomate progressent par rapport à 2015 de près de 7 % en volume pour atteindre plus de 107 000 tonnes et de 1 % en valeur. Les importations d'Italie et d'Espagne représentent près de 85 % des volumes de concentrés importés en France. Les exportations baissent de 7 % en volume et de 12 % en valeur.

Les importations de sauce ketchup sont relativement stables, elles progressent en volume de 1 % pour atteindre 165 000 tonnes. L'Espagne reste le premier fournisseur avec près de 44 % des importations suivi par l'Italie (23 %).

Bilan européen

Production en Europe (production totale destinée au frais et à la transformation)

La France n'est que le 6^{ème} producteur de tomates de l'Union européenne, derrière l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et les Pays-Bas.

Cependant cette différence très importante des volumes produits ne doit pas masquer qu'il s'agit de types de productions très différentes. Ainsi dans les pays méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) la part de la production destinée à la transformation est très importante. Elle est même écrasante dans des pays comme l'Italie ou le Portugal (plus de 80 % de la production pour ces deux pays).

Au contraire, dans les pays suivants du classement tels que les Pays-Bas ou la France, la très grosse majorité de la production est destinée à la consommation en frais.

Principaux pays producteurs de tomate dans l'UE à 28 en 2015 et 2016

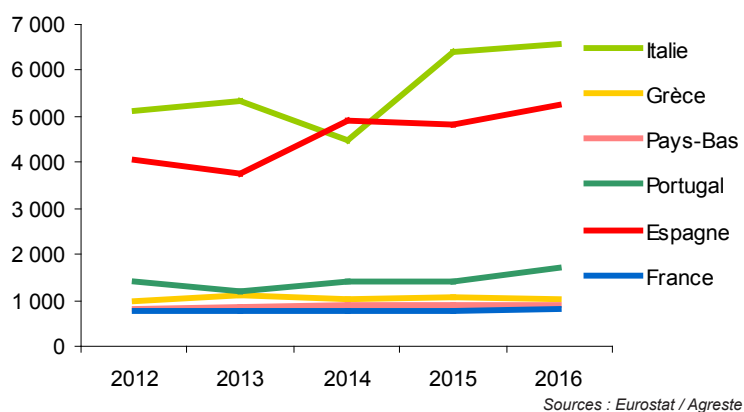
(en milliers de tonnes)	Total tomate		Tomate destinée à la transformation*	
	2015	2016	2015	2016
1 ^{er} Italie	6 410	6 580	5 366	5 601
2 ^{ème} Espagne	4 833	5 234	2 776	2 841
3 ^{ème} Portugal	1 407	1 694	1 310	1 598
4 ^{ème} Grèce	1 050	1 014	483	483
5 ^{ème} PaysBas	890	890	-	-
6 ^{ème} France	788	797	170	-

* Certaines données de 2015 pour les Pays-Bas n'ont pas été publiées par quelques pays de l'UE

Source : Eurostat

Bilan européen (suite)

Evolution de la production totale de tomate de 2012 à 2016 dans l'UE (en tonnes)



Depuis 5 ans, on constate peu d'évolutions remarquables chez les principaux producteurs de tomates de l'UE.

Toutefois, les principaux producteurs (Italie, Espagne et Portugal) sont plutôt sur des tendances haussières en termes de volumes produits. Notamment l'Italie, premier producteur traditionnel européen, mais qui avait été dépassée par l'Espagne en 2014, a retrouvé une nette place de leader en 2015 suite à une très forte augmentation de sa production (+43 %), place confirmée en 2016 avec plus de 5 à 6,4 millions de tonnes. A l'inverse, les productions françaises, néerlandaises ou Grecques sont relativement stables.

Echanges des pays de l'UE

Remarque : lorsque l'on observe le niveau des importations et des exportations de certains pays membres, il ne faut pas exclure, même si l'on ne peut pas le quantifier, qu'une part non négligeable des échanges concerne la tomate de réexportation (notamment dans le cas de la tomate marocaine réexportée par la France).

La très grande majorité des échanges de tomates des pays de l'UE sont des échanges intra-communautaires (environ 85 % des exportations et 90 % des importations). Le seul pays tiers d'importance concernant les importations de tomates fraîches est le Maroc.

Principaux pays exportateurs de l'UE (tomates fraîches) en 2016			
		volumes (en milliers de tonnes)	valeurs (en millions d'€)
1 ^{er}	Pays-Bas	993	Pays-Bas 1 464
2 ^{ème}	Espagne	911	Espagne 967
3 ^{ème}	France	248	France 321
4 ^{ème}	Belgique	223	Belgique 260
5 ^{ème}	Portugal	126	Italie 173

Sources : Douanes de pays de l'UE / GTA

Le classement des exportateurs de tomates en Europe en 2016 n'a pas connu de changement par rapport à 2015. Avec des volumes pourtant en léger recul par rapport à 2015 (-3 %), les Pays-Bas dominent toujours les exportations de tomates fraîches dans l'UE en 2016. L'Espagne qui exporte des volumes relativement proche de ceux des Pays-Bas est en revanche nettement derrière en valeur car elle exporte des produits à moindre prix, mais elle demeure tout de même le deuxième exportateur européen en volume comme en valeur.

3^{ème} pays exportateur d'Europe (en volume et en valeur), la France se caractérise, comme les Pays-Bas par une bonne valorisation de ses exportations. Ainsi, la Belgique qui exporte des volumes très proches de la France accuse un écart plus important pour ses exportations en valeur. Pour des raisons similaires l'Italie qui n'apparaît pas dans les 5 premiers exportateurs en volume (place occupée par le Portugal) figure en 5^{ème} place pour ses exportations en valeur grâce à une bonne valorisation de ses produits.

Concernant les importations, l'Allemagne est toujours en 2016 le premier importateur d'Europe loin devant tous ses partenaires. Cette place prépondérante de l'Allemagne dans les importations est encore plus marquée en valeur qu'en volume car ils s'agit pour une part importante de produits de contre saison, en provenance des Pays-Bas (réexportations). La France vient juste derrière, avec une partie importante de ses importations en provenance du Maroc en contre-saison, puis d'Espagne. Suit, juste derrière, le Royaume-Uni avec de même que l'Allemagne d'importantes importations en provenance des Pays-Bas sur la période automne-hiver.

Principaux pays importateurs de l'UE (tomates fraîches) en 2016			
		volumes (en milliers de tonnes)	valeurs (en millions d'€)
1 ^{er}	Allemagne	737	Allemagne 1 175
2 ^{ème}	France	539	France 573
3 ^{ème}	Royaume-Uni	379	Royaume-Uni 524
4 ^{ème}	Pays-Bas	173	Pays-Bas 208
5 ^{ème}	Espagne	145	Pologne 157

Sources : Douanes de pays de l'UE / GTA

On notera par ailleurs, en 2016 une forte diminution des importations espagnoles, mais il s'agit en réalité d'un retour à la « normale » avec 145 000 tonnes importées, l'année 2015 ayant été au contraire un record d'importations (240 000 tonnes). L'Espagne importe des tomates à prix inférieurs à la moyenne de ses partenaires européens dont une partie est certainement destinée à la transformation (le volume de tomate transformé en Espagne équivaut à plus de la moitié de sa production).